

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

beko Spülkasten Tabs

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

beko Spülkasten Tabs

N° d'article

299 64 010

Code UFI

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation

Bloc WC bleu détartrant

Utilisations déconseillées

Tout autre usage est déconseillé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

beko Group AG

Adresse

Agathafeld 22
CH-9512 Rossrüti
Swiss

Téléphone

+49 (0) 9091/90898-0

Courriel

swiss@beko-group.com

Fax

+49 (0) 9091/90898-29

Site web

www.beko-group.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Kurzwahl: 145

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Classification

Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Mentions de danger

H315, H319, H412

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB selon l'article 57 / Annexe XIII du règlement REACH.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

| Nom chimique | Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index | Groupe | Classification | Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique | Remarque |
|--|---|-----------|--|--|----------|
| acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium | 68411-30-3 270-115-0 01-2119489428- 22-xxxx - | 15 - <25% | Acute Tox. 4 - oral, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3 | H302, H315, H318, H412 - - | - |
| acide sulfamidique | 5329-14-6 226-218-8 01-2119488633- 28-xxxx 016-026-00-0 | 10 - 20% | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3 | H315, H319, H412 - - | - |
| carbonate de sodium | 497-19-8 207-838-8 01-2119485498- 19-xxxx 011-005-00-2 | 1 - 5% | Eye Irrit. 2 | H319 - - | - |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18-insaturé | 90622-77-8 292-481-0 01-2119489413- 33-xxxx - | 0,5 - <2% | Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2 | H315, H318, H411 - - | - |

Autres informations, substances

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Description des premiers secours

Secouristes : Faire attention à l'autoprotection.

Inhalation

Non applicable.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Contactez immédiatement un médecin.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

Informations à l'intention des médecins

Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Non applicable.

Contact avec la peau

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux, champ de vision flou, larmoyement excessif.

Ingestion

Nausée, vomissements, gêne gastro-intestinale.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂). Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Mesures en cas d'incendie

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact direct avec le matériau / produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour les informations sur le stockage et la manipulation du produit, voir la section 7.

Pour les informations sur l'exposition et l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Pour les informations sur le matériel incompatible, voir la section 10.

Pour les informations sur l'élimination du produit, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact direct avec le matériau / produit.

Hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Classe de stockage selon TRGS 510 : 11 (Matières solides inflammables)

Conserver dans le conteneur original.

Température de stockage : 10°C à 40°C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Déjà livré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2: Bloc WC bleu détartrant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

DNEL/DMEL

| Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE) | Type | Exposition | Valeur | Population | Effets |
|---|------|---|-------------------------|---------------|------------------|
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | DNEL | Chronique (long terme) Inhalation | 3 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | DNEL | Chronique (long terme) Orale | 0,85 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | DNEL | Chronique (long terme) Cutanée | 85 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | DNEL | Chronique (long terme) Inhalation | 17,4 mg/m ³ | Consommateurs | Sys- témiques |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | DNEL | Chronique (long terme) Cutanée | 5 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | DNEL | Chronique (long terme) Orale | 5 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18- insaturé (90622-77-8/292-481-0) | DNEL | Chronique (long terme) Cutanée | 2,5 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18- insaturé (90622-77-8/292-481-0) | DNEL | Chronique (long terme) Inhalation | 21,73 mg/m ³ | Consommateurs | Sys- témiques |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18- insaturé (90622-77-8/292-481-0) | DNEL | Chronique (long terme) Orale | 6,25 mg/kg | Consommateurs | Sys- témiques |
| carbonate de sodium (497-19-8/207-838-8) | DNEL | Chronique (long terme) Inhalation | 5 mg/m ³ | Consommateurs | Locaux |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Déjà livré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

PNEC/PEC

| Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE) | Type | Milieu environnemental | Valeur |
|---|------|------------------------|-----------------|
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | PNEC | Eau de mer | 0,0268 mg/kg |
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | PNEC | Sédiment (eau potable) | 8,1 mg/kg |
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | PNEC | Station d'épuration | 3,43 mg/kg |
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium (68411-30-3/270-115-0) | PNEC | Eau potable | 0,268 mg/kg |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | PNEC | Eau potable | 1,8 mg/l |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | PNEC | Eau de mer | 180 µg/l |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | PNEC | Station d'épuration | 20 mg/l |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | PNEC | Sédiment (eau potable) | 8,36 mg/kg |
| acide sulfamidique (5329-14-6/226-218-8) | PNEC | Sol | 5 mg/kg |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18-insaturé (90622-77-8/292-481-0) | PNEC | Eau potable | 0,007 mg/l |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18-insaturé (90622-77-8/292-481-0) | PNEC | Eau de mer | 0,0007 mg/l |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18-insaturé (90622-77-8/292-481-0) | PNEC | Station d'épuration | 830 mg/l |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18-insaturé (90622-77-8/292-481-0) | PNEC | Sédiment (eau potable) | 1,201 mg/kg |
| N-(hydroxyethyl)amide, C12/18 et C18-insaturé (90622-77-8/292-481-0) | PNEC | Sol | 0,2354 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé

Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques avec protection latérale conforme à l'EN166.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

P protection des mains

Ce type d'équipement de protection individuelle n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation normale prévue pour le produit.

Autres protections de la peau

Ce type d'équipement de protection individuelle n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation normale prévue pour le produit.

Protection respiratoire

Ce type d'équipement de protection individuelle n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation normale prévue pour le produit.

Risques thermiques

Non applicable.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Tablette

Couleur

Tablette avec noyau (bleu / blanc)

Odeur

Odeur fraîche

Seuil olfactif

Non déterminé pour le mélange.

Point de fusion / congélation

Non applicable.

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Non applicable.

Inflammabilité

Non déterminé pour le mélange.

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Le produit/mélange n'a pas de propriétés explosives.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Point d'inflammation

Donnée non disponible

Température d'auto-allumage

Non déterminé pour le mélange.

Température de dégradation

Non déterminé pour le mélange.

pH

7,5 / 2,5

Méthode

Solution aqueuse à 1 %

Viscosité cinématique

Non applicable.

Viscosité, dynamique

Non applicable.

Solubilité

Soluble dans l'eau

Hydrosolubilité

complètement soluble

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas d'information disponible.

Pression de vapeur

Non applicable.

Densité et/ou densité relative

Pas d'information disponible.

Densité relative

Pas d'information disponible.

Densité de vapeur relative

Non applicable.

Taux d'évaporation

Non applicable.

Dangers d'explosion

Le produit/mélange n'a pas de propriétés explosives.

Caractéristiques oxydantes

Le produit/mélange n'a pas de propriétés explosives.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

COV %

< 3 %

Propriétés des particules

Ce produit/mélange ne contient aucun nanomatériau ni nanoforme au sens du règlement (CE) n° 1907/2006.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pour des informations sur les produits de combustion, voir la section 5.

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données toxicologiques pour les composants.

Toxicité aiguë

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

| Nom du produit/de la substance N° CAS/CE | Descripteur de dose | Valeur / dose | Voie d'exposition | Durée de l'exposition | Animaux testés | Remarques |
|--|---------------------|-------------------------|-------------------|-----------------------|----------------|-----------|
| N-(hydroxyethyl) amide, C12/18 et C18-insaturé 90622-77-8 / 292-481-0 | DL50 | > 2.000 mg/kg | Cutanée | - | lapin | - |
| carbonate de sodium 497-19-8 / 207-838-8 | LD50 | 2.800 mg/kg | Oral(e) | - | rat | - |
| carbonate de sodium 497-19-8 / 207-838-8 | LD50 | >2.000mg/kg | Cutanée | - | lapin | - |
| carbonate de sodium 497-19-8 / 207-838-8 | LC50 | 2.300 mg/m ³ | Inhalativ | 2h | rat | - |
| Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium 68411-30-3 / 270-115-0 | DL50 | ~ 1020 mg/kg | Oral(e) | - | rat | - |
| acide sulfamidique 5329-14-6 / 226-218-8 | DL50 | 2.140 mg/kg | Oral(e) | - | rat | ECHA |
| N-(hydroxyethyl) amide, C12/18 et C18-insaturé 90622-77-8 / 292-481-0 | DL50 | > 5.000 mg/kg | Oral(e) | - | rat | - |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Classification parrésultat d'essai. OECD 438 (Isolated Chicken Eye Test Method)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange/produit ne contient aucun ingrédient ayant des propriétés de perturbateur endocrinien au sens des règlements (CE) 1907/2006 et (UE) 2018/605 et du règlement délégué (UE) 2017/2100.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Données toxicologiques pour les composants.

Toxicité aiguë pour les poissons

| Nom du produit/de la substance N° CAS/CE | Type de mesure | Valeur/Résultat | Durée de l'exposition | Espèce | Méthode/ Directive | Remarque |
|--|----------------|-----------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|----------|
| Acide benzène-sulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium 68411-30-3 / 270-115-0 | LC50 | 1,67 mg/l | 96 h | Bluegill sunfish | - | - |
| acide sulfamidique 5329-14-6 / 226-218-8 | CL50 | 70,3 mg/l | 96 h | Pimephales promelas | OECD 203 | ECHA |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

| Nom du produit/de la substance N° CAS/CE | Type de mesure | Valeur/Résultat | Durée de l'exposition | Espèce | Méthode/ Directive | Remarque |
|---|----------------|-----------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|----------|
| N-(hydroxyethyl) amide, C12/18 et C18-insaturé 90622-77-8 / 292-481-0 | CL50 | >10-100 mg/l | - | Brachydanio rerio (poisson zèbre) | DIN EN ISO 7346-2 | - |
| carbonate de sodium 497-19-8 / 207-838-8 | LC50 | 300 mg/l | 96h | Lepomis macrochirus | - | - |

Toxicité aiguë pour les algues

| Nom du produit/de la substance N° CAS/CE | Type de mesure | Valeur/Résultat | Durée de l'exposition | Espèce | Méthode/ Directive | Remarque |
|--|----------------|-----------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|----------|
| Acide benzène-sulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium 68411-30-3 / 270-115-0 | EC50 | 29 mg/l | 96 h | Pseudokirchneriella subcapitata | - | - |
| acide sulfamidique 5329-14-6 / 226-218-8 | CE50r | 48 mg/l | 72 h | Desmodesmus subspicatus | OECD 201 | ECHA |
| N-(hydroxyethyl) amide, C12/18 et C18-insaturé 90622-77-8 / 292-481-0 | EC50 | >1-10 mg/l | - | Desmodesmus subspicatus | OECD 201 | - |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Toxicité aigüe pour les crustacés

| Nom du produit/de la substance N° CAS/CE | Type de mesure | Valeur/Résultat | Durée de l'exposition | Espèce | Méthode/ Directive | Remarque |
|--|----------------|-----------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|----------|
| Acide benzène-sulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium 68411-30-3 / 270-115-0 | EC50 | 2,9 mg/l | 48 h | Daphnia magna | - | - |
| acide sulf-amidique 5329-14-6 / 226-218-8 | EC50 | 71,6 mg/l | 48 h | Daphnia magna | OECD 202 | ECHA |
| N-(hydroxyethyl) amide, C12/18 et C18-insaturé 90622-77-8 / 292-481-0 | EC50 | >10-100 mg/l | - | Daphnia magna | OECD 202 | - |
| carbonate de sodium 497-19-8 / 207-838-8 | EC50 | 200-227 mg/l | 48h | Ceriodaphnia dubia | - | - |

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB selon l'article 57 / Annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange/produit ne contient aucun ingrédient ayant des propriétés de perturbateur endocrinien au sens des règlements (CE) 1907/2006 et (UE) 2018/605 et du règlement délégué (UE) 2017/2100.

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballage

Ne pas réutiliser des récipients vides. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

Emballages contaminés / plaques/feuilles : Eliminer comme produit non utilisé.

| code de déchet | Description des déchets |
|----------------|---|
| 20 01 29* | détergents contenant des substances dangereuses |

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments del'OMI

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Autres

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents)

Ingrédients selon l'annexe VII : 15 - 30 % agents de surface anioniques, <5 % agents de surface non ioniques, contient parfums, LIMONENE.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV : Non pertinent

Restrictions de substances selon l'annexe XVII : Non pertinent

Substances de la liste candidate REACH (SVHC) : Non pertinent

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (UE) n° 528/2012 (BPR - Règlement sur les produits biocides)

Ingrédients actifs : Non pertinent

Règlement (UE) 2019/1148 (explosifs)

Matière première restreinte conformément à l'annexe I : Non pertinent

Matières premières à déclarer conformément à l'annexe II : Non pertinent

Directive européenne 2011/65/UE (ROHS 2)

Restrictions de substances selon l'annexe II : Non pertinent

Règlement (UE) 2019/1021 (POP)

Organismes polluants persistants: Non pertinent

Directive européenne 2012/18/UE (Seveso III)

Catégorie de danger Seveso : Non pertinent

Réglementations nationales

En outre, toutes les dispositions nationales et locales relatives à la manipulation des produits chimiques sont respectées.

Teneur en COV: < 0,02 %

813.11 Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, OChim)

814.81 Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

d'objets particulièrement dangereux (Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim)

832.30 Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA)

Valeurs limites sur le lieu de travail Valeurs MAK/BAT actuelles (publiées par la SUVA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas été soumis à une évaluation de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ADR - Accord relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS - Chemical Abstract Service

CLP - Classification, Labelling and Packaging

DMEL - Derived Minimum Effect Level

DNEL - Derived no effect level

EC50 - Half maximal effective concentration 50%

GHS - Globally Harmonised System

IATA - International Air Transport Association

IMDG - International Maritime Dangerous Goods

LC50 - Lethal concentration 50%

LD50 - Lethal dosis 50 %

MARPOL - International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

PBT - Persistent, bioaccumulative and toxic substance

PEC - Predicted Environmental Concentration

PNEC - predicted no effect concentration

REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses

SVHC - Substance of very high concern

vPvB - Very persistent, very bioaccumulative substance

Références bibliographiques et sources de données

Dossiers d'enregistrement REACH

ECHA C&L - Inventaire

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006 conforme avec CH-OChim 813.11

Numéro de version: 1.0

Délivré: 2024-03-15

beko Spülkasten Tabs

Méthodes d'évaluation pour la classification

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'article 9 du règlement (CE) 1272/2008 [CLP] :

Dangers pour la santé :

Irritation des yeux : OECD 438 (Isolated Chicken Eye Test Method)

Irritation de la peau : Méthode de calcul

Dangers environnementaux : Méthode de calcul

Signification des phrases

Skin Irrit. 2 - Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Aquatic Chronic 3 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

Eye Dam. 1 - Lésions oculaires graves, catégorie 1

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 1907/2006 (REACH) tel que modifié le Règlement (UE) 2020/878.

Notes du fabricant

Désistement juridique: Les informations ci-dessus est considéré comme correct. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.